

# **LÉGENDES DE L'AUTRE MONDE,**

POUR SERVIR À L'HISTOIRE DU PARADIS, DU PURGATOIRE ET DE  
L'ENFER, AVEC QUELQUES ESQUISSES DE PERSONNAGES PEU  
SOUCIEUX DE LEUR ÂME,

par

**J. COLLIN DE PLANCY.**

Approuvé par S. G. Mgr. l'Évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer.

Nouvelle édition à partir de celle de 1862

Éditions Saint-Remi

– 2013 –

## APPROBATION

**N**OUS, PIERRE-LOUIS PARISIS, évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer,

Vu le rapport qui nous a été fait sur les *Légendes de l'autre monde*, nous n'avons trouvé dans cet écrit rien de contraire ni à la foi ni aux mœurs.

Arras, le 29 septembre 1862.

† PIERRE-LOUIS,  
*Évêque d'Arras, de Boulogne et de Saint-Omer.*

### Du même auteur aux ESR :

GODEFROID DE BOUILLON, chroniques et légendes du temps des deux premières croisades (1095-1180), 25 €

LÉGENDES DE LA SAINTE VIERGE, 20 €

LÉGENDES DES CROISADES, 20 €

LÉGENDES DU MOYEN ÂGE, 20 €

LÉGENDES INFERNALES, relations et pactes des hôtes de l'enfer avec l'espèce humaine, 20 €

Éditions Saint-Remi  
BP 80 – 33410 CADILLAC  
05 56 76 73 38  
[www.saint-remi.fr](http://www.saint-remi.fr)

## I.

### LÉGENDE DE LA MORT.

*Estime qui voudra la mort épouvantable  
Et l'horreur et l'effroi de tous les animaux :  
Quant à moi, je la tiens pour le point désirable  
Où commencent nos biens et finissent nos maux.*

PIERRE MATTHIEU, *Tablette de la vie  
et de la mort.*

ON définit la mort : L'effet produit par l'acte de l'âme qui se retire du corps ; *Recessus anima a corpore.*

Dieu n'a pas fait la mort. Elle est, comme l'a dit Milton, fille de Satan et du péché. Nous savons tous cette terrible et lamentable histoire. Dieu avait créé l'homme immortel, comme les anges (*inexterminabilem*, Sap., II, 23) ; l'odieuse vanité, suggérée par Satan à nos premiers parents, de s'égalier à Dieu même, qui venait de leur donner l'être, fut misérablement accueillie ; et la mort, avec tout ce qu'elle entraîne, est le châtiment de cette rébellion.

La terre était faite pour l'homme. Elle fut maudite ; et les mauvais germes produits par le péché, avec les maladies et les souffrances, altérèrent l'œuvre de la création. Les ronces et les poisons devinrent les plaies et le fiel de la terre ; et la mort étendit son sceptre sur tout ce qui couvre le globe. Depuis lors, dit Joseph de Maistre, « dans le vaste domaine de la nature vivante, il règne une violence manifeste, une espèce de rage prescrite qui arme tous les êtres les uns contre les autres, *in mutua funera*. Dès que vous sortez du règne insensible, vous trouvez le décret de la mort violente écrit sur les frontières mêmes de la vie. Déjà dans le règne végétal on commence à sentir sa loi. Depuis l'immense catalpa jusqu'à la plus humble graminée, combien de plantes meurent, et combien sont tuées ! Mais dès que vous entrez dans le

règne animal, la loi universelle de la mort prend tout à coup une épouvantable évidence. Une force à la fois cachée et palpable se montre continuellement occupée à mettre à découvert le principe de la vie par des moyens violents. Dans chaque grande division de l'espèce animale, elle a choisi un certain nombre d'animaux qu'elle a chargés de dévorer les autres. Ainsi il y a des insectes de proie, des poissons de proie, des oiseaux de proie, des reptiles de proie et des quadrupèdes de proie. Il n'y a pas un instant de sa durée où l'être vivant ne soit dévoré par un autre.

« Au-dessus de ces nombreuses races d'animaux est placé l'homme, dont la main destructive n'épargne rien de ce qui vit. Il tue pour se nourrir ; il tue pour se vêtir ; il tue pour se parer ; il tue pour se défendre ; il tue pour attaquer ; il tue pour s'instruire ; il tue pour s'amuser ; il tue pour tuer. Ce roi superbe et terrible, il a besoin de tout et rien ne lui résiste. Il sait combien la tête du requin ou du cachalot lui fournira de barriques d'huile ; son épingle déliée pique sur le carton des musées l'élégant papillon qu'il a saisi au vol sur le sommet du mont Blanc ou du Chimborazo ; il empaille le crocodile ; il embaume le colibri ; à son ordre le serpent à sonnettes vient mourir dans la liqueur conservatrice qui doit le montrer intact aux yeux d'une longue suite d'observateurs. Le cheval qui porte son maître à la chasse du tigre se pavane sous la peau de ce même animal. L'homme demande tout : à l'agneau, ses entrailles pour faire résonner sa harpe ; à la baleine, ses fanons pour soutenir le corset de la jeune vierge ; au loup, sa dent la plus meurtrière pour polir les ouvrages les plus légers de l'art ; à l'éléphant, ses défenses pour façonner le jouet d'un enfant. Ses tables sont couvertes de cadavres. Le philosophe peut même découvrir comment le carnage permanent est prévu dans le grand tout. Mais cette loi s'arrêtera-t-elle à l'homme ? Non sans doute. Cependant quel être exterminera celui qui les extermine tous ? Lui ; c'est l'homme qui est chargé d'égorger l'homme<sup>1</sup>. »

---

<sup>1</sup> *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Septième entretien.

L'illustre écrivain expose ensuite comment ce carnage de l'humanité se fait par la guerre, inévitable fatalité que la chute a produite.

Mais dans cette loi de la mort, l'âme a été épargnée. Le repentir put la relever dans l'expiation jusqu'à reconquérir aux cieux les trônes des anges tombés. Dieu lui-même, dans sa miséricorde, s'engageait à la racheter du premier crime qui nous a infectés tous ; et quand le sacrifice infini de la Rédemption eut régénéré l'humanité, la mort perdit son horreur.

La vie toutefois est restée un combat. Mais ses luttes sont couronnées dans le Ciel ; et on n'a pas dit vainement que la mort des saints est précieuse devant Dieu<sup>1</sup>. Une voix, venue du Ciel, a même prononcé ces paroles : « Bienheureux les morts qui meurent fidèles au Seigneur<sup>2</sup> ! »

Aussi les saints soupirent, comme saint Paul, après la délivrance.

À l'aspect de la mort, qui nous accable de si grands troubles, les saints ont souvent donné cours à leurs chants d'allégresse. Qu'il nous soit permis de traduire ici quelques strophes du cantique de saint François d'Assise mourant, car il était poète, comme saint Thomas d'Aquin et comme tous ceux dont le cœur est brillant de l'amour de Dieu :

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour toutes ses créatures ! spécialement pour notre frère le soleil, qui nous donne le jour et la lumière. Rayonnant et beau dans ses splendeurs, ô mon Dieu ! il est votre image !

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour notre sœur la lune et pour les étoiles ! c'est lui qui les a formées dans le ciel, si brillantes et si limpides !

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour notre frère le vent, pour l'air nuageux ou serein, pour tous les temps par lesquels il donne leur subsistance à toutes les créatures !

---

<sup>1</sup> Pretiosa in conspectu Domini mors sanctorum ejus. Ps. CXV.

<sup>2</sup> Beati mortui qui in Domino moriuntur ! *Apoc.*, XIV.

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour notre sœur l'eau, qui est humble et utile, précieuse et chaste !

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour notre frère le feu, par lequel il éclaire les ténèbres, et qui est beau, fort et puissant !

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour notre sœur la terre, qui, par son ordre, nous soutient et nous nourrit en produisant les fruits, les fleurs et les herbes !

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, dans ceux qui pardonnent pour son amour ! et dans ceux qui supportent la souffrance et la tribulation ! Heureux ceux qui persévèrent dans la paix ; ils seront couronnés par le Très-Haut.

« Loué soit Dieu, mon Seigneur, pour notre sœur la mort, à laquelle nul homme vivant ne peut échapper ! Elle est bonne. Elle nous retire de l'exil ; elle nous rend à notre patrie.

« Mais malheur à qui meurt dans le péché mortel !

« Heureux ceux qui se reposent, Seigneur, fidèles à vos saintes volontés ! La seconde mort, qui est la seule véritable, ne les atteindra jamais. »

Saint Jean Chrysostome a laissé sur la mort un long et admirable discours, dont nous citerons un passage : « Vous vous troublez, dit-il, de voir le corps que l'on met en terre se corrompre, se pourrir et se réduire à un peu de poussière et de cendre ; et vous vous laissez abattre à cette pensée. Mais pourtant, si quelqu'un de vous se décide à rebâtir sa maison qui tombe en ruines, que fait-il ? Il commence par s'en retirer ; puis il l'abat et en disperse les débris ; il la reconstruit ensuite plus magnifique et plus belle. Vous affligez-vous de quitter pour un peu de temps votre demeure, quand vous savez que vous la posséderez bientôt relevée selon vos désirs ? Eh bien, c'est ce que Dieu fait avec vous. Quand il veut démolir cette maison de boue, que nous appelons notre corps, et qui est partout crevassée, il commence par en faire sortir notre âme ; mais il la fera rentrer un jour, toute glorieuse, dans un autre édifice, céleste et divin, comme dit saint Paul.

« Si vous aviez une statue d'airain gâtée, défigurée, dégradée, pour lui rendre sa première beauté, vous la remettriez dans la

fournaise. Mais le fondeur ne vous rendra pourtant qu'une statue d'airain. Au contraire, quand votre corps est jeté dans le tombeau, comme dans une fournaise, il en doit sortir brillant de lumière ; et au lieu d'un corps mortel et corruptible, Dieu vous donnera un corps immortel et d'un éclat qui ne se ternira jamais. »

Mais, hélas ! nous ne sommes pas des saints. Matériels et peureux, nos artistes, quand ils se chargent de nous peindre la mort, ne nous offrent jamais qu'un squelette. C'est la mort de la brute ; ce n'est pas même la mort païenne. De ce corps, qui a été habité par un souffle divin, qui a eu l'honneur de porter une âme faite à l'image de Dieu, qui a même reçu son Dieu, s'il a été habité par une âme chrétienne, on ne nous montre qu'une hideuse carcasse.

Si ces ossements arides sont les débris malheureux d'un damné ou les restes augustes d'un saint, ils ont pourtant un résultat, c'est qu'ils nous ramènent à la pensée de la mort, que nous repoussons un peu trop ; et qu'il ne nous est pas difficile d'y joindre les dogmes de la résurrection.

La conscience est une sentinelle qui ne se tait pas. À l'aspect du squelette, elle rappelle à ceux qui veulent bien l'entendre comment ils doivent vivre pour éviter la seconde mort. Malheur à ceux qui croient la satisfaire en remettant l'examen de leur vie à un autre temps ! Le temps, comme dit Fénelon, ne nous est donné que par secondes, et personne n'est sûr de l'heure qui est devant lui.

Cependant, quand le mort se présente, le malade s'écrie et se plaint ; on dirait qu'il est trahi. La Fontaine peut lui répondre :

La mort ne surprend point le sage ;  
Il est toujours prêt à partir,  
S'étant su lui-même avertir  
Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.  
Ce temps, hélas ! embrasse tous les temps :  
Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,  
Il n'en est point qu'il ne comprenne  
Dans le fatal tribut : tous sont de son domaine ;  
Et le premier instant où les enfants des rois  
Ouvrent les yeux à la lumière

Est celui qui vient quelquefois  
 Fermer pour toujours leur paupière.  
 Défendez-vous par la grandeur ;  
 Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse,  
 La mort ravit tout sans pudeur.  
 Un jour le monde entier accroîtra sa richesse  
 Il n'est rien de moins ignoré,  
 Et, puisqu'il faut que je le die,  
 Rien où l'on soit moins préparé...

C'est le prélude de l'admirable fable de *la Mort et le Mourant*, première du huitième livre ; et c'est le résumé ferme et concis d'un des plus beaux sermons de Bourdaloue.

Dieu, en effet, nous avertit à chaque instant de cette condition inévitable de notre séjour sur la terre, non seulement par le spectacle des funérailles qui passent tous les jours sous nos yeux, et par la décomposition, les brèches et les ruines que la vieillesse, les accidents, les maladies, les excès accumulent autour de nous et sur nous, mais encore par le sommeil, qui est le noviciat de la mort et un apprentissage de tous les jours.

Une des plus grandes plaies de notre nature déchue, c'est la peur, qui nous domine sous mille et mille formes. Si vous étudiez un peu cet affaissement, la peur est une fille de la mort, une fille qui, plus que devant tout autre objet, recule avec effroi devant sa mère.

Si l'homme fût resté innocent, le nom même de la peur serait aussi inconnu que celui de la mort.

Le sommeil, qui a révélé l'âme par les songes, avant que le magnétisme l'eût pour ainsi dire rendue palpable, nous doit apprendre que notre âme est lumière, tandis que notre corps est ténèbres. Celui donc qui marche devant Dieu ne doit pas craindre la mort, qui rompt les liens de son âme.

Mais le désir soumis de la mort n'est bon que pour ceux-là qui soupirent après leur réunion au bien suprême, et qui ont combattu les bons combats. Il n'est pas bon de désirer la mort par dégoût de la vie, par lâcheté devant les fardeaux qu'elle impose, par chagrins matériels ; et ceux qui vont plus loin, en se donnant la mort eux-mêmes, tuent leur âme en même temps que



leur corps, et livrent à la seconde mort qui dure éternellement cette âme créée pour la seconde vie.

Citons ici un remarquable fragment de l'un des beaux sermons de l'abbé de Beauvais, l'une des splendeurs de la chaire chrétienne au dernier siècle :

« Les pensées des mortels sont timides, dit l'Esprit de Dieu au livre de la *Sagesse*. Pendant la vie, l'âme, enfermée dans le corps, ne peut voir la vérité qu'à travers les organes épais des sens ; et son essor est arrêté par la pesanteur de la masse corruptible qui l'environne. Mais au moment si effrayant pour la nature où l'homme paraît mourir, alors délivrée de la prison du corps et des liens des sens, et telle qu'un captif déchargé de ses chaînes, alors l'âme commence à jouir d'elle-même, de toute son intelligence et de sa sensibilité. Non, l'homme ne vit qu'à moitié pendant sa vie mortelle ; la mort est l'enfantement de l'homme à la véritable vie<sup>1</sup>.

« Que ne puis-je représenter l'étonnement de cette âme, et la révolution qu'elle éprouve à l'instant où, dégagée des ombres de la mortalité, elle aperçoit le premier rayon de la lumière éternelle et le spectacle inconnu du monde invisible, des essaims innombrables de nouvelles natures qui apparaissent à ses regards ; les esprits célestes, les anges de ténèbres, les âmes humaines qui l'ont précédée dans l'éternité ; quand elle voit à découvert toutes les vérités, et celles que sa raison avait déjà prévues, et celles que la foi lui avait indiquées, et celles où ne peut atteindre maintenant la pensée humaine ; quand elle aperçoit la majesté de l'Être suprême, sa justice, sa bonté, sa puissance, son immensité, la vérité de ses menaces et de ses promesses !

« Toutes les disputes des hommes sont éclaircies ; les mystères sont découverts, le bandeau de la foi est tombé. L'âme ne croit plus, elle voit ; elle voit un Dieu vengeur ou rémunérateur, non plus comme en énigme et à travers un nuage, mais face à face, et tel qu'il est. Quelle est alors la consolation d'une âme qui a prévu de loin les années éternelles ! Quel doux repos elle doit éprouver à l'instant où, encore troublée par les angoisses de son dernier

---

<sup>1</sup> Aussi l'Église appelle le jour de la mort des saints leur jour natal, et plutôt leur fête natale (*natalitia*).

combat, elle voit le même Dieu qu'elle avait cru, sans le voir, l'objet de son amour et le terme de son espérance ! Elle n'arrive point dans une terre étrangère ; déjà elle y avait fait passer avant elle ses œuvres saintes ; son cœur y était d'avance avec son trésor.

« Mais, ô surprise ! ô effroi d'une âme qui doutait de cet avenir, ou qui ne s'en était jamais occupée, et qui n'apprend qu'à son entrée dans la région éternelle les mystères terribles de l'éternité ! Hélas ! elle avait consumé toute sa vie à recueillir de vaines richesses, de vains honneurs, ou des plaisirs encore plus vains. Elle a dormi son sommeil, dit le prophète, et, à son réveil, tout s'est évanoui autour d'elle, comme les fantômes d'un songe. Dénuee de tous ces appuis, il ne lui reste plus que l'attente d'un jugement inexorable. Ô songe funeste ! ô épouvantable réveil ! À l'entrée de l'empire éternel s'élève le tribunal où le juge souverain appelle les âmes que la mort lui envoie à tous les instants, de toutes les parties de l'univers. Ses jugements n'ont point la lenteur des jugements humains. Avec la même rapidité qu'on voit l'éclair briller de l'orient à l'occident, il pénètre les actions des hommes, il les juge, il les condamne ou les absout. La dépouille mortelle n'est pas encore descendue dans le tombeau, la chaleur de la vie semble l'animer encore, et déjà l'âme a traversé l'abîme immense qui semble séparer l'un et l'autre monde. Déjà elle est jugée, déjà elle repose dans le sein de Dieu ; ou elle est précipitée pour jamais au fond de l'abîme, ou elle est reléguée pour un temps dans ce séjour de douleur et d'expiation que la justice de Dieu, de concert avec sa clémence, a placé entre les enfers et les cieus. Si les moments se comptent encore dans l'éternité, quel temps a-t-il fallu pour opérer cette incompréhensible révolution ? l'indivisible instant du dernier soupir.

« Ô vous qui habitez encore sous le soleil ! encore quelques jours fugitifs, et vous allez passer vous-mêmes, avec la même rapidité, de votre état présent à une nouvelle existence, de ce monde connu dans le monde invisible. Comment y penser de sang-froid, sans frémir ? Vous allez subir le même jugement et le même sort ; et des hommes si inquiets, si prévoyants pour tous ces futiles événements d'une vie fugitive, peuvent attendre avec

---

cette froide sécurité l'événement fatal qui va sitôt fixer leur sort éternel !... »

## II.

### LÉGENDE DES ÂMES.

*L'homme n'est pas ce corps. Son étoffe est plus belle,  
Et des beautés du ciel elle tient sa beauté.  
Lorsque le corps s'éteint, elle reste immortelle  
Comme un rayon sorti de la Divinité.*

PIERRE MATTHIEU.

SAINTE Augustin comptait parmi ses amis le médecin Génirade, très honoré à Carthage, où l'on admirait sa science et son habileté. Mais par une de ces misères dont nous pourrions citer bien des exemples, en étudiant la mécanique admirable du corps humain, il en était venu jusqu'à croire la matière capable des œuvres d'intelligence qui élèvent l'homme si haut au-dessus des autres êtres créés. Il était donc matérialiste ; et saint Augustin, priant pour lui, demandait vivement à Dieu d'éclairer cet esprit fourvoyé.

Une nuit qu'il dormait, ce docteur, qui croyait, comme quelques-uns encore, que « lorsqu'on est mort tout est mort, » — nous citons leur langage, — vit en songe un jeune homme qui lui dit : « Suivez-moi. » Il le suivit et fut conduit dans une ville où il entendit à sa droite des mélodies inconnues, qui le frappèrent d'admiration. Il ne se rappela jamais ce qu'il avait entendu à sa gauche. Mais en se réveillant, il conclut de sa vision qu'il y avait quelque part autre chose que ce monde.

Une autre nuit, il vit pareillement dans son sommeil le même jeune homme, qui lui dit :

- Me connaissez-vous ?
- Fort bien, répondit Génirade.
- Et d'où me connaissez-vous ?

— De la course où vous m'avez fait voir la ville des harmonies.

— Est-ce en songe ou éveillé que vous avez vu et entendu ce qui vous a frappé ?

— C'est en songe.

— Où est à présent votre corps ?

— Dans mon lit.

— Savez-vous bien que vous ne voyez rien à présent des yeux du corps ?

— Je le sais.

— Quels sont donc les yeux par lesquels vous me voyez ? ...

Comme le médecin hésitait et ne pouvait répondre, le jeune homme lui dit :

— De même que vous me voyez et m'entendez, à présent que vos yeux sont fermés et vos sens engourdis, ainsi, après votre mort, vous vivrez, vous verrez, vous entendrez ; — mais des organes de l'âme. Ne doutez donc plus.

Nous allons aborder d'autres faits sur lesquels nos pères n'ont jamais hésité, parce qu'ils avaient la foi. Aujourd'hui, les vérités qui sont au-dessus du regard matériel ont été froissées par tant d'émeutes, qu'elles sont beaucoup diminuées pour nous. Et si la bonté de Dieu n'avait pas laissé échapper quelques rayons des mystères qu'il se réserve, si quelques lueurs du magnétisme et du monde des esprits qui occupent l'air autour de nous n'avaient pas embarrassé un peu ceux de nos savants qui se font un mérite de ne pas croire, c'est à peine si nous oserions, malgré les autorités graves qui les appuient, représenter ici quelques apparitions d'âmes sorties de ce monde. Osons pourtant.

Un jour que saint Thomas d'Aquin priait à Naples dans l'église des Frères Prêcheurs, le pieux frère Romain, qu'il avait laissé à Paris, où il le remplaçait dans la chaire de théologie, apparut tout à coup auprès de lui. Thomas, le voyant, lui dit :

— Je suis aise de votre arrivée. Mais depuis quand êtes-vous ici ?

Romain lui répondit : — Je suis maintenant hors de ce monde. Cependant il m'est permis de venir à vous, à cause de votre mérite.

Le saint, épouvanté de cette réponse, après s'être recueilli, dit à l'apparition : — Je vous en adjure, de la part de Notre-Seigneur, dites-moi simplement si mes œuvres sont agréables à Dieu.

Romain répondit : — Persévérez dans la voie où vous êtes, et croyez que ce que vous faites est agréable à Dieu.

Thomas lui demanda alors en quel état il se trouvait. — Je jouis de la vie éternelle, répondit Romain. Néanmoins, pour avoir négligemment exécuté une clause d'un testament que l'évêque de Paris m'avait donnée en charge, j'ai subi quinze jours les peines du purgatoire.

Saint Thomas lui dit encore : — Vous vous rappelez que souvent nous avons débattu la question de savoir si les sciences acquises en cette vie demeurent dans l'âme après la mort. Je vous prie de m'en donner la solution.

Romain répondit : — Ne me demandez pas cela. Quant à moi, je me contente de voir mon Dieu.

— Le voyez-vous face à face ? reprit Thomas.

— Ainsi qu'on nous l'a enseigné, répliqua Romain, et comme je vous vois.

Après ces paroles, il laissa saint Thomas grandement consolé.

Le fait suivant est rapporté par saint Grégoire de Tours. Il est remarquable. Une vierge, nommée Vitaline, était inhumée à Artonne, au pays d'Auvergne. Comme elle était morte en grande réputation de sainteté, saint Martin vint saluer son tombeau. Alors elle parut devant lui, le priant de lui donner sa bénédiction.

Après que saint Martin l'eut bénite, il lui demanda si elle était en paradis. Elle répondit :

— Pas encore ; je dois être purifiée d'un péché léger qui me retient : cette faute est que je me suis lavée la tête avec de l'eau tiède le vendredi saint, jour où Notre-Seigneur est si durement mort pour nous.

Le saint se retira, et dit à ceux qui l'accompagnaient :

— Malheur à nous qui sommes au monde, puisque cette vierge est punie pour une si petite faute !

Puis il s'en alla prier pour la pauvre vierge. Quelques jours après, il revint à son tombeau, et il lui dit :

— Vitaline, ma sœur bienheureuse, réjouissez-vous. Dans trois jours vous serez présentée entièrement pure devant la Majesté divine.

Trois jours après, la vierge apparut à plusieurs et leur révéla sa joie et son triomphe.

Lorsqu'on mena sainte Dorothée, jeune vierge de Césarée en Cappadoce, au lieu de supplice, où elle devait avoir la tête tranchée comme chrétienne, après avoir beaucoup souffert pour le nom de Jésus-Christ, elle se réjouissait et parlait avec transport du paradis, où elle allait rejoindre le divin époux des vierges. Un jeune avocat, nommé Théophile, se moquant de ses espérances, lui dit en riant : — Eh bien ! épouse de Jésus-Christ, quand vous serez en paradis, envoyez-moi des fleurs du jardin de votre époux céleste. — Dorothée, pleine de foi, le promit ; et, un moment après, arrivée au lieu du supplice, elle pria le bourreau de lui laisser faire sa dernière prière.

Comme elle était à genoux, un radieux enfant lui présenta trois fruits et trois roses qu'il lui apportait du paradis, et nul n'avait rien vu de si beau. — Je vous prie, dit-elle à l'enfant, de porter ces fruits et ces roses à Théophile, et dites-lui que c'est là ce que je lui ai promis. Après ces mots, elle tendit le cou au bourreau, qui lui trancha la tête.

Le jeune enfant rejoignit alors Théophile et lui remit le présent de Dorothée. Voyant ces roses en temps d'hiver, Théophile crut en Jésus-Christ et confessa son nom ; peu de jours après la sainte, il reçut lui-même aussi les palmes du martyre.

On lit dans les *Gesta Caroli magni* que Charlemagne avait auprès de lui un homme d'armes qui le servit fidèlement jusqu'à la mort. Avant de rendre le dernier soupir, cet homme appela un neveu qu'il avait, pour lui faire connaître sa dernière volonté :

— Il y a soixante ans, dit-il, que je suis au service de mon prince ; je n'ai jamais rien amassé des biens de ce monde, et je ne

possède que mes armes et mon cheval. Je te laisse mes armes, et je veux que mon cheval soit vendu aussitôt que je ne serai plus. Je te charge de ce soin, si tu me promets d'en distribuer entièrement le prix aux pauvres.

Le neveu promit de faire la volonté de son oncle, qui mourut en paix, car il était bon et loyal chrétien. Mais lorsqu'il fut mis en terre, le jeune homme, considérant que le cheval était beau et vaillant, fut tenté de le garder pour lui. Il ne le vendit point, et n'en donna pas les deniers aux pauvres. Six mois après, l'âme du défunt lui apparut et lui dit : — Tu n'as pas accompli ce que j'avais ordonné pour le salut de mon âme, et depuis six mois je souffre de grandes peines en purgatoire. Mais voici que Dieu, juge exact de toutes choses, a ordonné, et ses anges l'exécutent, que mon âme soit mise au repos éternel, et que la tienne subisse les peines et les tourments que je devais endurer encore pour expier mes péchés.

À l'instant le neveu, saisi d'un mal violent, n'eut que le temps de se confesser à un prêtre qui venait de lui être annoncé. Il mourut peu après et alla payer la dette qu'il s'était chargé d'acquitter.

Un cavalier qui devait quelque somme à son maréchal ferrant mourut sans avoir payé, ou par négligence, ou par oubli tant soit peu coupable. Quelques jours après sa mort, il apparut à un serviteur, tenant dans ses mains des fers de cheval rougis au feu. — Vois ce que je souffre, dit-il, pour n'avoir pas acquitté une dette. Dis à ma femme qu'elle paye au maréchal ce que je lui dois, si elle désire que je ne sois plus tourmenté.

Le serviteur avertit sa maîtresse, qui s'en alla, avec son fils, trouver le maréchal et lui demander quelle somme lui était due par le défunt. Celui-ci fit voir qu'il lui était dû près d'un marc d'argent, ce qu'elle paya aussitôt. Et le soir, elle vit son mari. Il était sorti de peine, ayant fini son expiation<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Thomas de Cantimpré, liv. II, ch. LIII.



### III.

#### LA MESSE DU MORT.

*Je reviens pour m'acquitter.*

VONDEL.

ON a cru et on croit encore que la miséricorde de Dieu permet quelquefois aux âmes qui ont des péchés à expier de venir les expier sur la terre. En voici un exemple ; et puisque nous sommes entré tout d'abord dans ce que le vulgaire appelle les revenants, nous pouvons faire passer ici une légende qui a été publiée avec la signature P. L F., dans un recueil périodique, en 1851<sup>1</sup>. Elle est assez curieuse.

Le Polet, principal faubourg de Dieppe, est encore habité presque exclusivement par des pêcheurs qui, surtout dans le passé, ont toujours été de solides et fidèles chrétiens. Le culte catholique se célébrait autrefois avec beaucoup de solennité dans leur église, consacrée sous l'invocation de Notre-Dame des Grèves ; et les mères des honnêtes pêcheurs qui donnent au Polet une physionomie si pittoresque n'ont oublié que la date précise de l'aventure que nous allons reproduire.

Le sacristain de Notre-Dame des Grèves habitait une maisonnette qui était toute voisine de l'église. C'était un homme exact et pieux ; il avait les clefs du saint édifice et le soin des cloches. Plusieurs prêtres respectés étaient attachés à la gracieuse église ; les messes les plus matinales n'étaient jamais sonnées que par l'honnête sacristain. Or, un matin, dans l'une des semaines recueillies qui amènent les belles fêtes de Noël, il entendit, avant

---

<sup>1</sup> *Magasin catholique illustré*, édité par la Société de Saint-Victor. Livraison de novembre 1851, p. 515.

le jour, le tintement d'une de ses cloches annoncer une messe. Il se leva aussitôt et courut à sa fenêtre. Les toits couverts de neige lui faisaient voir si distinctement les objets, qu'il crut que le jour commençait à paraître. Il se hâta de s'habiller et d'aller à l'église. La solitude et le silence absolu qui règnent alors autour de lui font comprendre qu'il se trompe et que le jour ne se lève pas encore. Il veut toutefois entrer dans l'église ; mais la porte en est fermée.

Comment donc a-t-il pu entendre tinter la cloche ? Si des voleurs sont entrés là, ils se seraient gardés certainement de toucher à la sonnerie. Il écoute : pas le moindre bruit dans le saint édifice. S'en retournera-t-il ? Mais, puisque la cloche s'est fait entendre, il doit entrer.

Il ouvre une petite porte qui donne dans la sacristie ; il la traverse et s'avance vers le chœur.

Aux lueurs de la petite lampe qui brûle devant le tabernacle et d'un cierge déjà allumé, il aperçoit, au pied de l'autel, un prêtre revêtu de la chasuble, et dans l'attitude d'un célébrant qui va commencer la messe. Tout est préparé pour le saint sacrifice. Il s'arrête troublé. Le prêtre, qui lui est inconnu, est d'une pâleur extrême ; ses mains sont aussi blanches que son aube ; ses yeux projettent une lueur semblable à celle du ver luisant, et cette lueur sort du fond des orbites.

— Servez-moi la messe, dit-il doucement au sacristain.

Celui-ci obéit, dominé par un effroi qui le retient là. Si la pâleur de ce prêtre et le feu singulier de ses yeux l'épouvantent, sa voix, au contraire, est douce et mélancolique.

La messe se célèbre. À l'élévation de la sainte hostie, tous les membres du prêtre tremblent et rendent un bruit semblable à celui que font des roseaux secs secoués par le vent. Au *Domine non sum dignus*, sa poitrine, qu'il frappe trois fois, résonne comme le cercueil lorsque le fossoyeur y jette les premières pelletées de terre. Le précieux sang produit dans tout son corps l'effet de l'eau qui, dans le silence de la nuit, tombe d'un toit goutte à goutte.

Lorsqu'il se retourne pour dire l'*Ite missa est*, ce prêtre n'est plus qu'un squelette ; et ce squelette dit ces paroles à son servent :

---

— Frère, je vous remercie. Vivant, j'étais prêtre ; je devais cette messe en mourant. Vous m'avez aidé à acquitter ma dette ; mon âme est soulagée d'un pesant fardeau.

Le spectre disparut alors. Le sacristain vit les ornements sacerdotaux tomber doucement au pied de l'autel, et le cierge qui brûlait s'éteindre soudain. À ce moment, un coq du voisinage chanta. Le sacristain releva les ornements, et passa le reste de la nuit à prier.

## IV.

### LES REVENANTS.

*Je viens vous tenir ma promesse.*

CARMONTELLE.

L'ABBÉ de Saint-Pierre a fait une longue mention, dans ses Œuvres, d'une aventure singulière qui eut lieu en 1697, et que nous croyons devoir rapporter ici :

En 1695, un étudiant, nommé Bézuel, alors âgé de quinze ans, se lia d'amitié avec deux autres jeunes gens, étudiants comme lui, et fils d'un procureur de Caen, nommé Monsieur d'Abaquène. L'aîné était, comme Bézuel, âgé de quinze ans, le cadet, plus jeune de dix-huit mois. Ce dernier s'appelait Desfontaines. On ne donnait alors le nom paternel, dans les familles, qu'à l'aîné ; on formait des noms à ceux qui suivaient, au moyen de quelques propriétés vagues. Le frère de Pierre Corneille s'appelait de l'Isle, à cause d'un champ qu'un fossé bourbeux entourait.

Comme le jeune Desfontaines était d'un caractère qui sympathisait mieux que celui de son frère aîné avec Bézuel, l'attachement de ces deux écoliers devint très sérieux.

Un jour de l'année suivante (1696) qu'ils se promenaient intimement, ils lurent ensemble une certaine histoire de deux amis comme eux, lesquels s'étaient mutuellement promis, avec une certaine solennité, que celui des deux qui mourrait le premier viendrait dire des nouvelles de son état au survivant. L'historien ajoutait que le mort revint en effet, et qu'il raconta à son ami des choses surprenantes. Le jeune Desfontaines, frappé de ce récit dont il ne doutait pas, proposa à Bézuel de se faire aussi l'un à l'autre pareille promesse. Bézuel, tout d'abord eut peur d'un tel engagement. Mais plusieurs mois après, dans les premiers jours de

## TABLE DES MATIÈRES

APPROBATION.....	2
I. LÉGENDE DE LA MORT.....	3
II. LÉGENDE DES ÂMES.....	12
III. LA MESSE DU MORT.....	17
IV. LES REVENANTS.....	20
V. LÉGENDE DE THESPÉSIUS.....	26
VI. ALICE DE TÉLIEUX.....	35
VII. LE SPECTRE DE BERTHWICH.....	48
VIII. LE PURGATOIRE.....	51
IX. LÉGENDE DE GEOFFROID D'IDEN.....	54
X. GUIDO ET SON FRÈRE.....	56
XI. L'ÂME DU ROI DAGOBERT.....	58
XII. LA VISION DE TURPIN.....	60
XIII. LE VOYAGE DE CHARLES LE CHAUVÉ DANS L'AUTRE MONDE.....	63
XIV. BERTHOLD AU PURGATOIRE.....	68
XV. LA VISION DE VÉTIN ET CELLE D'UN BON MOINE ANGLAIS.....	71
XVI. L'ARCHEVÊQUE GERVAIS.....	74
XVII. LA VISION DE GAUCHELIN.....	76
XVIII. UN RÉCIT DE GUIBERT DE NOGENT.....	81
XIX. LE PURGATOIRE DE DANTE.....	83
XX. LE PURGATOIRE DE SAINT PATRICE.....	87
XXI. LE PURGATOIRE DE SAINTE CATHERINE DE GÈNES.....	90
XXII. ASMUND ET ASWEIT. PREMIÈRE LÉGENDE DES MORTS DEMEURÉS SUR LA TERRE.....	92
XXIII. LES TROIS TELL. DEUXIÈME LÉGENDE DES MORTS DEMEURÉS SUR LA TERRE.....	95
XXIV. OGIER LE DANOIS. TROISIÈME LÉGENDE DES MORTS DEMEURÉS SUR LA TERRE.....	97
XXV. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE. QUATRIÈME LÉGENDE DES MORTS DEMEURÉS SUR LA TERRE.....	99
XXVI. CHARLEMAGNE ET QUELQUES AUTRES. CINQUIÈME LÉGENDE DES MORTS DEMEURÉS SUR LA TERRE.....	103
XXVII. LA PÉNITENCE DE ROBERT LE DIABLE. PREMIÈRE LÉGENDE DES GRANDS COUPABLES QUI EXPIENT SUR LA TERRE.....	105

XXVIII. LE CHASSEUR DE LA FORÊT-NOIRE. DEUXIÈME LÉGENDE DES GRANDS COUPABLES QUI EXPIENT SUR LA TERRE.....	110
XXIX. UNE EXPIATION PLUS DOUCE. DEUXIÈME LÉGENDE DES GRANDS COUPABLES QUI EXPIENT SUR LA TERRE.....	113
XXX. LA COMMÉMORATION DES MORTS.....	115
XXXI. LÉGENDES DE L'ENFER.....	119
XXXII. LÉGENDE DE LUDWIG BRAS-DE-FER, LANDGRAVE DE THURINGE.....	125
XXXIII. L'ENFER DE DANTE.....	129
XXXIV. JUDAS AUX ENFERS.....	136
XXXV. L'ENFER PAÏEN.....	139
XXXVI. L'AUTRE MONDE DANS HOMÈRE.....	143
XXXVII. UNE SCÈNE DES ENFERS DANS OVIDE.....	146
XXXVIII. L'AUTRE MONDE DANS VIRGILE.....	150
XXXIX. L'ENFER DE MILTON.....	159
XL. UNE VISION DE SAINTE TÉRÈSE.....	162
XLI. LA VISION D'ALBÉRIC.....	166
XLII. LA VISION DU PRISONNIER.....	170
XLIII. UN PETIT RÉCIT DE SAINT PRUDENCE.....	174
XLIV. LES DOUTES DE THÉOPHANE.....	175
XLV. LA VISION DU MOINE D'ÉVESHAM.....	178
XLVI. LA DESCENTE DE SAINT PAUL AUX ENFERS.....	182
XLVII. LE VOYAGE DE TONDAL AUX ENFERS.....	187
XLVIII. TONDAL AU PARADIS.....	193
XLIX. LA VISION DE SAINT SAUVE.....	198
L. LE PARADIS DE DANTE.....	200
LI. LÉGENDE DE L'AUTRE VIE CHEZ LES MUSULMANS. LE JUGEMENT ET LA RÉSURECTION.....	206
LII. LE VOYAGE DE MAHOMET EN PARADIS.....	217
LIII. LES MERS ET LE PARADIS DE MARCEL PALINGÈNE.....	226
LIV. LE WALHALLA ET LE NIFFLHEIM. PARADIS ET ENFER DES SCANDINAVES.....	232
LV. LA LÉGENDE DE L'ÉTERNITÉ.....	236
LVI. L'ÉTERNITÉ.....	242

LVII. LA FOI DES INCRÉDULE. GUYMOND DE LA TOUCHE.....	246
LVIII. SYLVAIN MARESCHAL.....	254
LIX. MONSIEUR DE LALANDE.....	263
LX. LE MARQUIS DE CONDORCET.....	270
LXI. LE CHEVALIER DE PARNY.....	280
LXII. DULAURE OU L'ANTIQUAIRE. ....	289
LXIII. VOLNEY.....	299
LXIV. LE COLONEL TOUQUET.....	308
LXV. L'AUTRE MONDE ET CELUI-CI.....	320